

Communiqué de Presse



Lille, le 8 décembre 2022

Appel à projets France 2030 « Tiers lieux d'expérimentation » : L'expertise en innovation et santé numérique du CHU de Lille et de ses partenaires récompensée au niveau national !

L'appel à projet « Tiers lieux d'expérimentation » est l'une des actions majeures de la stratégie nationale d'accélération « Santé numérique », dans le cadre du plan France 2030. Doté d'un budget de 63 millions d'euros sur 4 ans, cet appel à projets ministériel est destiné à répondre au manque de terrains d'expérimentation pour la filière numérique en santé. La première vague a labellisé 10 lauréats, sur 54 candidatures déposées, dont le projet *IN CITU (INnovations CIToyennes en santé nUmérique)* porté par le CHU de Lille, aux côtés de ses partenaires, et soutenu par de nombreux acteurs de l'écosystème d'innovation de la région Hauts-de-France. Le consortium *IN CITU* vient ainsi d'obtenir plus d'1,5 million d'euros.



Université
de Lille

URPS
MÉDECINS LIBÉRAUX
HAUTS-DE-FRANCE
NORD-PAS-DE-CALAIS - PICARDIE



LA COMPAGNIE DES
**TIERS
LIEUX**
RESEAU LOCAL
DE COOPERATION

eurasanté
Entreprendre et Réussir

Le Tiers lieu *IN CITU* vise à fédérer à l'échelle du territoire les acteurs de l'innovation en santé numérique. *IN CITU* s'appuie sur plusieurs démarches déjà engagées et éprouvées pour expérimenter des solutions numériques innovantes en santé.

Deux points différenciants du tiers lieu lillois : **des terrains d'expérimentation distribués sur l'ensemble du territoire** (CHU, CH, maisons de santé pluri-professionnelles, communautés professionnelles territoriales de santé, établissements médico-sociaux, tiers-lieux Hauts-de-France) et **des priorités d'expérimentation définies par les besoins non couverts du territoire** (pour et par les patients avec les professionnels de santé).

Les partenaires de la démarche sont l'Université de Lille, Eurasanté, l'Union Régionale des professionnels de Santé Médecins Libéraux et la Compagnie des tiers lieux. De nombreux autres partenaires soutiennent la démarche : Agence Régionale de Santé, Métropole Européenne de Lille, incubateur Euratechnologies, URPS pharmaciens, INRIA, Région Hauts-de-France, GIP Santé & Numérique des Hauts-de-France, Ecole Centrale Lille. Le tiers lieu s'appuie aussi sur des réseaux régionaux (GHT Lille Métropole Flandre Intérieure, Groupement Régional de Recherche Clinique) et nationaux (TECH4Health, pôle de compétitivité Clubster NSL, réseau des Living Lab en Santé et Autonomie). Ces acteurs contribueront à travers l'Assemblée du tiers-lieu aux orientations stratégiques, par exemple à la priorisation des besoins identifiés au sein du territoire. **Le projet est porté par un consortium inédit, qui permettra par de déployer des solutions numériques à l'interface entre ville et hôpital, de valoriser les résultats obtenus au sein des unités de recherche et de mettre en œuvre une démarche ouverte et participative.**

Les principales missions du tiers lieu IN CITU sont :

- **la veille scientifique, technologique et réglementaire et la recherche de financements** pour le programme et pour des projets collaboratifs avec des startups ;
- **l'accompagnement des projets à très forte valeur sociétale** sur le plan du développement technique, de l'évaluation, du déploiement ou de l'accès au marché avec l'accompagnement du comité de sélection des projets et la structuration du *hub* de compétences ;
- **la structuration des ressources dédiées** (ex. lieux d'expérimentation à l'hôpital, en ville, à domicile) ou d'infrastructures numériques (entrepôts de données, jumeaux numériques, etc.) **facilitant l'évaluation des solutions numériques** ;
- **l'animation de l'écosystème** du tiers lieu IN CITU.

2 projets à très forte valeur sociétale déjà identifiés et accompagnés par IN CITU

D'après les expériences déjà acquises, le tiers lieu IN CITU prévoit les deux premières années de mener *a minima* 3 projets d'expérimentation par an, puis 5 projets par an en routine. La sélection de ceux-ci répond à une méthodologie déjà bien définie, basée sur l'expertise de nos équipes, dont l'objectif est d'apporter des solutions concrètes aux défis auxquels fait face le système de santé français.

Pour 2023/ 2024, 2 projets sont déjà identifiés et financés :

- **MARCHESE, un dispositif innovant de surveillance physiologique sans contact, en partenariat avec le CERN.** Une solution discrète, fiable et peu coûteuse pouvant enregistrer en continu et en temps réel des constantes vitales de patients à risque chez qui la pose de matériel sur le corps peut poser problème (ex : patients déments).
- **PIXACARE, une plateforme informatique sécurisée pour renforcer le suivi des patients atteints de plaies chroniques sur leur lieu de vie via une télésurveillance ville/hôpital.** L'objectif est de créer un réseau de soins constitué d'experts disponibles à distance pour assurer la continuité des soins en cas de complication.

IN CITU, au cœur d'un territoire bien engagé dans l'accélération de l'innovation et de la recherche

Ce nouveau tiers lieu d'expérimentation lillois s'inscrit également dans une dynamique actuelle très favorable par son environnement. Le campus universitaire vient en effet d'être lauréat du premier appel à manifestation d'intérêt « **Compétences et Métiers d'Avenir** » secteur « **Santé numérique** », catégorie « Dispositifs de formation ». **Les acteurs lillois ont également déposé des candidatures dans le cadre de France 2030 : l'appel à manifestation d'intérêt *Biocluster*, porté par Eurasanté et l'appel à projets IHU3 avec le projet *PRIME*, porté par le CHU de Lille.** Le tiers lieu d'expérimentation IN CITU donne une envergure supplémentaire à ces candidatures sur le volet des expérimentations de technologies numériques.

Contact Presse

Direction de la Communication du CHU de Lille

Alexandra PREAU

Communication Recherche & Innovation

Tél. (secrétariat) : 03 62 94 35 51

Mail : alexandra.preau@chru-lille.fr